

COMPTE RENDU du

CONSEIL D'ECOLE : 1 ■ 2 3

COMMUNE : PÉAULT

Date : 23 février 2016

ECOLE : Charlotte MENANTEAU

Durée : 1 h 30

PARTICIPANTS (NOM et Qualité) :

- Mme LATOUCHE (directrice)
- M. GAUTIER (enseignant)
- M. MARIN (enseignant)
- Mme BALLEREAU (enseignante)
- Mme MOREAU (maire de Péault)
- Mme LE DU (adjointe aux affaires scolaires)
- Mme VETTICOZ (représentante des parents d'élèves)
- Mme UNTERNEHR (représentante des parents d'élèves)
- Mme ROLLAND (représentante des parents d'élèves)
- M THIRE (président de l'amicale laïque)

EXCUSÉS :

- M. DOURIAUD (Inspecteur de l'Education Nationale)
- Mme GUIBERT (ATSEM)
- Mme POULAILLEAU (ATSEM)

Présidente de séance : Mme LATOUCHE

Secrétaire de séance : Mme ROLLAND

Ordre du jour :

- Approbation du précédent conseil d'école
- Point sur les effectifs
- Projets et sorties prévus ou envisagés
- Point sur le projet d'école
- Travaux réalisés et envisagés
- La sécurité à l'école
- Retour sur l'enquête des représentants des parents d'élèves
- Questions diverses (transmises avant le conseil)

1) Approbation du précédent conseil d'école

Aucune observation particulière n'ayant été relevée suite à la lecture du procès-verbal du conseil d'école du 2 novembre 2015, celui-ci est adopté à l'unanimité des membres présents.

2) Point sur les effectifs

Il y a actuellement 72 élèves dans l'école.

Les élèves sont répartis dans les 3 classes de la manière suivante :

- 6 TPS + 7 PS + 9 MS = 22 (classe de François Marin)
- 9 GS + 14 CE1 = 23 (classe d'Aurélie Latouche)
- 10 CP + 8 CE2 + 4 CM1 + 5 CM2 = 27 (classe de Raphaël Gautier)

En cours d'année, la rentrée de 5 TPS est prévue.

Pour la rentrée prochaine, on prévoit 72 élèves + 4 TPS dans l'année. Une répartition classique selon les cycles est envisagée pour l'an prochain.

Pour rappel, le seuil de fermeture de la troisième classe est de 52. Le seuil d'ouverture d'une quatrième classe est de 85. Les TPS sont désormais tous comptabilisés (école de 3 classes, petite commune).

Année 2015-2016 :

TPS	PS	MS	GS	Total Mat	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total Elem	Total école
6 (+5 à venir)	7	9	9	31 (+5 à venir)	10	14	8	4	5	41	72(+5 à venir)

Année 2016-2017 :

TPS	PS	MS	GS	Total Mat	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total Elem	Total école
4	11	7	9	31	9	10	14	8	4	45	76

3) Projets et sorties prévus ou envisagés

Projets et sorties déjà réalisés cette année :

- Intervention de Roselyne Le Du auprès des élèves de la GS au CM2 dans le cadre "Lire et faire lire".
- Mercredi 25 novembre le matin rencontre cross avec les écoles de Lairoux et de Chasnais à Chasnais pour les élèves de GS au CM2.
- Mardi 1er décembre l'après-midi, spectacle "*Tout allait bien*" pour les élèves de la GS au CE1 dans le cadre du salon du livre de Luçon.
- Dimanche 13 décembre spectacle de Noël des enfants de l'école.
- Mercredi 16 décembre le matin rencontre jeux collectifs pour les élèves de TPS à la GS à Péault avec les écoles de Lairoux et de Chasnais.
- Vendredi 18 décembre le matin, spectacle "*Le Petit prince*" offert par l'amicale laïque.
- Vendredi 15 janvier sortie piétons le matin pour les élèves de CP, de CE1 et de CE2 dans le cadre de l'éducation à la sécurité routière.
- Jeudi 21 janvier l'après-midi lecture "*Qui écoute aux portes?*" pour les élèves su CE2 au CM2 dans le cadre du salon du livre de Luçon.
- Sur les périodes 2 et 3, les élèves de CP-CE1 dans un premier temps, puis de CE2-CM1-CM2 dans un second temps ont bénéficié de séances de découverte du basket-ball avec l'entraîneur des Moutiers sur le Lay Julien Mathieu.

Projets et sorties envisagés cette année :

- Jeudi 3 mars, pour les CM1-CM2, pratique vélo sur la cours dans le cadre de l'éducation à la sécurité routière.
- Jeudi 3 mars concert éducatif offert par le conseil général de Vendée aux élèves de cycle 3.
- Vendredi 4 mars visite des CE2, CM1, CM2 à l'historial de Vendée.
- Vendredi 11 mars, sortie des élèves de CP-CE1 au château de Tiffauges.
- Vendredi 18 mars, sortie des élèves de TPS à la GS au château de Talmont Saint Hilaire.
- Jeudi 24 mars, spectacle dans le cadre de l'association "Jour de fête" pour les cycles 1.
- Mercredi 30 mars le matin rencontre danse pour les cycles 2 et les cycles 3 à Péault, pour les cycles 1 à Chasnais.
- Mercredi 20 avril photo de classe.
- Vendredi 29 avril, l'après-midi, venue de l'auteur Louis Rigaud dans la classe de GS-CE1 et de l'illustratrice Véronique Deiss dans la classe de cycle 3.
- Vendredi 13 mai l'après-midi sortie vélo le matin pour les élèves de CM1 et de CM2 dans le cadre de l'éducation à la sécurité routière.
- Vendredi 27 mai, sortie à l'espace Gaston Chaissac pour les élèves de CP et de CE1.
- Vendredi 3 juin, sortie à la folie de Finfarine pour les élèves de TPS à la GS et de CE2 au CM2.
- Mercredi 15 juin rencontre athlétisme pour les cycles 1 à Lairoux avec les écoles de Chasnais et de Lairoux.
- Lundi 27 juin pentathlon à Lairoux avec les écoles de Chasnais et de Lairoux pour les cycles 2 et 3.
- Piscine pour les cycles 2 tous les jeudis matins à partir du 21 avril.
- Piscine pour les cycles 3 en fin d'année à Mareuil sur Lay.
- Sortie au collège pour les élèves de cycle 3 le jeudi 21 avril (date à confirmer).
- Samedi 2 juillet 2016, fête de l'école.

4) Point sur le projet d'école

AXE n°1 : Ouverture culturelle et sociale de l'école

Objectifs : Construire la culture artistique des élèves. Renforcer les liens de l'école avec ses partenaires.

- Projet de réaliser une fresque sur le mur qui mène à la garderie.
- Projet mosaïque réalisé par les élèves de cycle 3
- Travail autour des représentations des arbres dans l'art pour les élèves de cycle 2
- Cahier "Mon petit musée" pour les élèves de GS
- Participation à des spectacles
- Rencontres sportives avec les écoles du secteur
- Participation des élèves de la GS au CM2 à la semaine du livre jeunesse de Luçon

AXE n°2 : Des projets interdisciplinaires au service des apprentissages

Objectifs : S'appuyer sur des projets pour favoriser la maîtrise de la langue. Donner du sens aux apprentissages.

- Projet jardin pour les élèves de cycle 1.
- Lectures des élèves de cycle 3 aux élèves de cycle 1.
- Décloisonnements tous les après-midi afin de retrouver des classes de cycles.
- Projet de la classe découverte pour l'an prochain. Un départ en septembre serait moins onéreux qu'en fin d'année scolaire. Projet à déterminer.

AXE n°3 : Méthodologie

- *Objectifs : Favoriser l'organisation intellectuelle des élèves (tri, hiérarchisation d'informations). Développer la méthodologie des élèves (organisation matérielle).*
 - En période 1, les CE1 ont bénéficié d'Activités Pédagogiques Complémentaires pour s'approprier les outils et les méthodes de travail.
 - APC - CP : produire des écrits simples ; améliorer la vitesse de lecture
 - APC - CE2 : améliorer la vitesse de lecture
 - APC - CM : créer un livre numérique "la conjugaison"
 - Rallye-lecture Cycle 3 : développer la rapidité de lecture et la compréhension
 - Dans chaque classe, la mise en place de rituels et d'habitudes de travail permet aux élèves de mieux s'organiser.

5) Travaux réalisés et envisagés

Travaux déjà réalisés cette année :

- Guide du portail du préau a été fixé.
- Changement d'une ampoule dans les toilettes des maternelles.
- Ajout d'une baguette pour protéger le liège dans la classe de François.
- Pose d'un placard dans les toilettes et à la garderie.

Travaux envisagés cette année :

- Néons à remplacer dans les classes de Raphaël et de François.
 - Lumières extérieures : devis reçu. Proposition de mettre un radar au portail d'entrée pour éclairer la cour dès l'entrée dans l'enceinte de l'école
 - Tableaux lièges à fixer dans le couloir : panneaux et colles livrés
 - Préparation du mur pour la fresque (par l'amicale laïque)
 - Peinture des lignes de la cour (par l'amicale laïque)
 - Mise en place d'un parking à vélos sous le préau
 - Qu'en est-il du projet concernant la façade extérieure de l'école ? Pas à l'ordre du jour.
 - Qu'en est-il du projet concernant les peintures des classes ? Devis reçu pour la classe du cycle 3.
- Le budget n'est pas établi à ce jour et la commune se voit ôter la subvention du Département pour la voirie. Des choix devront donc être faits.
- Fuite d'un urinoir.
 - Auréoles au plafond de la classe du cycle 3.
 - Gouttière au coin de la cantine.

6) La sécurité à l'école

Présentation du PPMS

Chaque établissement scolaire doit se doter d'un P.P.M.S. (Plan Particulier de Mise en Sûreté) pour permettre aux équipes éducatives de faire face à un accident majeur (tempête, inondation, glissement de terrain ou présence de matières dangereuses dans l'air) survenu à proximité de l'école en attendant l'arrivée des secours.

Il s'agit pour l'essentiel d'organiser le confinement ou l'évacuation des élèves et du personnel dans l'établissement jusqu'à la levée de l'alerte et ainsi faciliter le travail des secours.

Présentation de la fiche (annexe 2 du PPMS) qui sera transmise aux familles les informant de l'attitude à adopter en cas d'accident (ne pas venir chercher son enfant tant que l'alerte n'est pas levée, écouter les stations de radios indiquées).

Cette fiche est également affichée dans le tableau d'affichage de l'école.

L'exercice d'évacuation a été effectué le 18 décembre 2015, le point de rendez-vous de cette évacuation est le parking de la mairie. Aucune observation particulière n'a été relevée lors de cette évacuation. Le signal de l'évacuation consiste en 3 coups de sifflets longs.

Un exercice de confinement sera réalisé d'ici la fin d'année, il consiste en un regroupement des élèves dans la salle de sieste et dans la salle de motricité. Le signal du confinement est la corne de brume.

Concernant le confinement, l'école doit être dotée de mallettes PPMS permettant de subvenir aux besoins premiers des enfants pendant le temps de confinement. Les mallettes de l'école demandent à être renouvelées. La mairie se chargera de fournir ce qui manque : gobelets, eau, lampe dynamo, essuie-tout, sucres enveloppés, porte-vues, petite radio à piles.

Exercices incendie

Un exercice incendie a été effectué en première période, celui-ci s'est déroulé dans de bonnes conditions ; un second aura lieu lors de la période 4 et un dernier en période 5. La sortie s'effectue par la porte extérieure de classe.

7) Retour sur le questionnaire des représentants des parents d'élèves

Il a été proposé aux parents de répondre à un questionnaire afin de connaître leur ressenti quant à la relation parents-enseignants, la place de l'élève dans la classe, le niveau d'informations ainsi que la vie dans l'établissement.

Les retours sont dans l'ensemble positifs. Les parents estiment être bien informés sur le déroulement de la classe, les programmes, les évaluations et sont prévenus par l'enseignant si nécessité. Les parents apprécient le tableau d'information posé à l'entrée de la classe des maternelles.

Il a été noté quelques points à améliorer :

Sur le temps périscolaire, manque de sérieux et langage non adapté d'un employé municipal qui aurait un impact sur la surveillance effective des enfants.

Mme Le Maire précise qu'elle a reçu cette personne l'an passé et qu'une évolution a été observée.

Mme le Maire rappelle qu'elle est à la disposition des parents qui le désirent.

Les horaires de sortie du midi ne sont pas toujours respectés. Ceci est valable aussi bien pour les remplaçants que pour l'équipe enseignante actuelle. L'équipe enseignante en prend note.

Les parents souhaitent l'utilisation de feutres lavables par les élèves.

Depuis la mise en place de la semaine des 4,5 jours, globalement, les parents partagent ce constat : Les enfants sont fatigués et ont des difficultés à se lever. Les enseignants notent une difficulté d'attention en milieu de semaine. Un parent mentionne même un dégoût de l'école pour son enfant. Le soir en TAP, certains sont fatigués ou excités. Constat noté dans le compte rendu mais poids faible pour un recours auprès du ministère.

A la garderie, le goûter semble insuffisant pour certains enfants ; en parler à l'association.

Il est proposé pour le prochain Conseil d'école, plutôt que de renouveler un questionnaire complet aux parents d'élèves, de les informer de la date programmée et de leur adresser un message les invitant à se mettre en relation avec les représentants des parents d'élèves pour toutes remarques particulières qu'ils souhaiteraient aborder de leur part.

Le message pourrait être le suivant : « Le prochain Conseil d'école aura lieu le Les représentants des parents d'élèves sont à la disposition des parents qui le désirent. Avez vous des remarques à formuler pour le prochain Conseil d'école. OUI – NON. Si oui merci de les transmettre à l'un des représentants. »

8) Questions diverses

Un intervenant en musique vient pour cette période dans le cadre des activités périscolaires. Cela est financé par la municipalité qui continue de garantir la gratuité pour ces activités, ce qui n'est pas le cas dans toutes les communes.

Le nombre d'inscrits à la fête de l'association les P'tits lutins pour financer les repas et la garderie est inférieur au seuil minimum pour rentrer dans les coûts.

En l'absence de questions soumises avant le conseil, la séance est levée, à 19h30.

Signatures :

Aurélie Latouche présidente de séance

Sylvie Rolland secrétaire de séance